



FEDERATION
AUTONOME
SPP-PATS

285 avenue des Maurettes
06270 Villeneuve-Loubet

Tél : 04 93 34 81 09
Fax: 04 93 29 79 98
secretariat@faspp-pats.org

Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République française
Palais de l'Élysée
55 rue du faubourg Saint Honoré
75008 PARIS

Villeneuve-Loubet, le 13 mars 2020

Objet : absence de prise en considération des sapeurs-pompiers, acteurs majeurs du secours à personnes et demande de report des épreuves de l'examen professionnel de commandant de sapeurs-pompiers professionnels

Réf. : AG.FA/020-2020

Monsieur le président de la République,

A regrets, nous avons pris acte lors de votre allocution télévisuelle du jeudi 12 mars dernier de votre volonté, une fois de plus, de ne faire aucunement référence aux sapeurs-pompiers, acteur majeur du secours à personnes, alors même qu'ils se trouvent aujourd'hui en première ligne pour prendre en charge les victimes infectées, réelles ou supposées, par le COVID-19. Toutefois, nous avons mesuré la gravité de votre propos et la nécessité d'être pleinement mobilisés pour être au service de nos concitoyens et notamment des plus vulnérables. A ce titre, vous avez annoncé fermement une série de mesures et de "gestes barrières" que chacun se doit de respecter et d'encourager.

Malgré la clarté de votre propos et votre volonté affichée sans équivoque possible, il semble que les services du ministère de l'Intérieur placés sous votre autorité, et notamment la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC), ne se conforme pas aux directives données et s'autorise certains errements ! En effet, elle maintient en l'état l'examen professionnel de commandant de sapeurs-pompiers professionnels dont les épreuves d'admission sont prévues le mercredi 18 mars prochain. Ainsi, ce sont 573 candidats qui vont devoir voyager et se déplacer pour se rendre dans les centres d'examens de métropole et d'outre-mer. Les rassemblements de plus de 100 personnes sont interdits mais plusieurs centaines d'officiers sont eux autorisés à se réunir pour plancher...

Les officiers de sapeurs-pompiers font face aux dangers mais ils ne le bravent pas et ne s'en jouent pas !

Quid de l'Etat de droit ?

Quid des mesures sanitaires applicables aux sapeurs-pompiers ? Quid de l'application du principe de précaution ?

Pour ces raisons, nous vous saisissons en extrême urgence pour suspendre et reporter sine die l'organisation de ces épreuves.

Enfin, peut-être l'ignorez-vous mais grand nombre des officiers qui se présentent à ces épreuves sont en première ligne pour organiser la réponse de la sécurité civile. Ils ont délaissé leurs "études" pour mener et mobiliser les troupes dont nul ne peut douter de l'engagement... Depuis deux semaines, ils se consacrent au service public du secours et ont fait fi de leur sérénité pour se préparer aux épreuves d'admissibilité...

Demeurant dans l'attente de votre prompt réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le président de la République, l'expression de notre très respectueuse considération.

Le Président fédéral, Xavier BOY

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Xavier Boy', is positioned below the typed name. The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke extending to the right.